

Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

**Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects**

Avis aux importateurs de planches à repasser originaires de la République populaire de Chine

Base juridique : règlement d'exécution (UE) 2025/2386 de la Commission du 27.11.2025 – [JO L du 28.11.2025](#).

Type de mesure : institution d'un droit antidumping définitif sur les importations de planches à repasser originaires de la République populaire de Chine.

Date d'entrée en vigueur : le 29.11.2025.

Produit concerné : planches à repasser.

Nomenclature concernée : codes NC ex 3924 90 00 , ex 4421 99 99 , ex 7323 93 00 , ex 7323 99 00 , ex 8516 79 70 et ex 8516 90 00 (codes TARIC 3924 90 00 10, 4421 99 99 10, 7323 93 00 10, 7323 99 00 10, 8516 79 70 10 et 8516 90 00 51).

Pays d'origine : République populaire de Chine.